



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : pascale.single@ca-baiedesomme.fr

Date de signature du CRTE : 02 septembre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération Baie de Somme (CABS)

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-07-08

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : CA de la Baie de Somme, SIREN : 200070993, nature : CA
- nom : Commes, SIREN : 14172, nature : commune

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- PLH

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- ORT
- Convention ANRU
- Contrat de ville

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petites villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- I- Attractivité et diversification économique, 1.1 Pour une amélioration du parc de logements, 1.2 Vers une agriculture équilibrée et orientée vers la transition écologique, 1.3 vers un territoire 100% numérique, 1.4, vers le



plei emploi à l'échelle du territoire II-Qualité urbaine, paysagère et écologique 2.1 Vers un développement urbain raisonné, 2.2 Vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et valorisant le paysage, 2.3 Vers une préservation de l'environnement et de la biodiversité, 2.4 Vers la maîtrise qualitative et quantitative de la ressource en eau 2.5Vers une accentuation de la maitrise des risques naturels et artificiels face aux changements climatiques à venir, 2.6 Vers une gestion durable des déchets III Performance et autonomie énergétique 3.1 Pour une lutte contre la précarité énergétique, 3.2 Vers une amélioration de la performance énergétique et le développement des énergies renouvelables, 3.3 Vrs une réduction de la poluution lumineuse, IV Cohésion sociale et territoriale 4.1 Vers une accentuation de la dynamique en matière de mobilité durable, 4.2 Pour la promotion d'une ville durable et inclusive

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Sensibilisation et animation de la transition
- Economie sociale et solidaire
- Economie, production et consommation durable
- Tourisme durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Transports en commun
- Mobilités douces
- Opération de requalification (friches...)

- Accès à un logement de qualité
- Usages et inclusion numériques
- Restauration et alimentation durable
- Culture et patrimoine

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 0

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

Gouvernance et évaluation

composition du COFIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COFIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

- ADEME
- CEREMA
- ANAH
- ANRU
- Caisse des Dépôts

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0,1€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 1.75M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 1.75M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 139 000€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 677 946€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0,1€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €